

## MERCREDI DES CENDRES

**D**ANS l'origine, les cendres n'étaient pas appliquées comme aujourd'hui à tous les fidèles indifféremment ; mais seulement à ceux qui s'étaient rendus coupables de quelqu'un de ces crimes, pour lesquels l'Eglise avait coutume d'infliger une pénitence publique.

Avant la messe du Mercredi des Cendres, les pécheurs se présentaient à l'église où tout le peuple se trouvait déjà rassemblé. Les prêtres recevaient l'aveu de leurs péchés, puis ils les couvraient de cilices et leur mettaient la cendre sur la tête. Après cette cérémonie, tout le clergé et tout le peuple se prosternaient contre terre, et l'on récitait lentement, à haute voix, les sept psaumes pénitentiels. Une longue procession avait lieu ensuite, à laquelle les pénitents marchaient nu-pieds.

Comme ces pratiques de l'Eglise primitive étaient touchantes ! Inspirées par une foi vive et le sentiment intime de la bassesse de l'homme, elles produisaient dans les âmes les plus salutaires influences ! Cette reconnaissance publique du néant de la créature et des fautes graves commises dans un moment d'aberration, mettaient un frein à l'orgueil et au débordement des passions mauvaises.

De nos jours, nous nous laissons plus facilement entraîner au vice ; mais nous rougirions de réparer le scandale donné. Aussi l'orgueil, l'esprit de révolte contre toute idée de mortification se sont-ils implantés au cœur des générations actuelles ; ces plaies nous rongent et menacent de saper les fondements solides sur lesquels l'Evangile avait élevé la société chrétienne. Le mal est audacieux ; la vertu est mal à l'aise dans l'atmosphère de mollesse et de sensualisme que nous nous sommes formée.

Sans doute, la loi du Christ reste toujours la même : le ciel doit s'emporter de violence ; le disciple n'est pas plus que le maître : il faut que lui aussi il prenne sa croix et la porte ; à tout pécheur l'expiation est nécessaire, absolument nécessaire.